

COMMUNIQUE DE PRESSE

TROISIEME PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE COVID-19 : MAIS OÙ EST LE BATIMENT ?

Le gouvernement avait annoncé qu'un plan de soutien du BTP serait dévoilé à l'occasion du troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020. Force est de constater qu'il n'en est rien... ou presque !

Premièrement, hors la prise en compte partielle des seuls surcoûts directs (masques, gel hydroalcoolique, location prolongée des installations de chantier, ...) pour seuls les marchés d'État (2% du chiffres d'affaires du bâtiment) et la majoration de la dotation de soutien à l'investissement des collectivités locales, les mesures annoncées s'avèrent de fait générales.

Deuxièmement, l'impact des mesures annoncées ne permettra de compenser qu'une petite partie des surcoûts supportés par les entreprises pour préserver la santé de leurs compagnons. Par exemple, les exonérations de charges resteront d'effet limité pour le secteur, alors que nombre d'entreprises, n'ayant pas subi de chute d'activité supérieure à 50 % sur la période du 1^{er} février au 31 mai 2020, ne seront pas éligibles. Les artisans et entrepreneurs ont pris la responsabilité de redémarrer les chantiers, en acceptant d'absorber temporairement seuls les frais sanitaires, mais ils restent à la porte du soutien public !

Pour Jacques CHANUT, président de la FFB, « *le bâtiment a été durement frappé par la crise sanitaire. Nous attendons toujours un plan de soutien significatif de la part du gouvernement : les annonces de ce matin en sont loin. À défaut, je le répète, c'est une partie des 2 millions d'emplois du secteur sur tout le territoire qui se trouveront menacés à court terme.* »